

## Mai : mois de l'ouïe et de la communication

2 mai 2012 / CNW Telbec/ - Mai est le mois de l'ouïe et de la communication, l'occasion de rappeler à la population l'importance de prévenir, d'évaluer et de traiter les troubles de l'audition, langage, de la parole et de la voix.

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) souhaite rappeler que des centaines de milliers de Québécois de tous âges sont aux prises avec des problèmes reliés à la capacité d'entendre, de comprendre ou de s'exprimer verbalement, par écrit ou par des méthodes alternatives.

Les obstacles rencontrés par ces personnes sont nombreux. Dans toutes les régions du Québec, les orthophonistes et les audiologistes sont là pour faciliter leur intégration familiale et sociale, leurs apprentissages académiques, leur accès au marché du travail et leur sécurité.

L'OOAQ met à la disposition des journalistes et des recherchistes des médias désirant traiter de ces problèmes de la documentation et des personnes-ressources qualifiées.

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec a pour mission d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication. L'Ordre soutient le développement de la compétence des orthophonistes et des audiologistes et surveille l'exercice professionnel de ses 2 365 membres dont 325 audiologistes et près de 2 040 orthophonistes exerçant dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation et en pratique privée. L'OOAQ est un organisme en plein essor, dont le nombre de membres doublera au cours de la prochaine décennie.

- 30 -

Source : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Renseignements :  
Marie-Pierre Caouette, M.O.A., orthophoniste  
Présidente et directrice générale  
Téléphone : 514 282-9123 poste 301  
Courriel : [communications@ooaq.qc.ca](mailto:communications@ooaq.qc.ca)